



# SYNTHÈSE DES RENCONTRES RÉGIONALES DES INDUSTRIES **AGROALIMENTAIRES**

SUR LE THÈME N°6

« RÉPONDRE AUX ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ  
EN PRENANT EN COMPTE LES **ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**  
DANS LES PRATIQUES AGRO-INDUSTRIELLES »

## AVERTISSEMENT

Cette synthèse réalisée sur la base des propositions brutes  
des ateliers régionaux ne préjuge ni de la pertinence,  
ni de la faisabilité des actions proposées.

La numérotation des axes de travail  
ne constitue pas une hiérarchisation des propositions.

N : proposition de niveau national

R : proposition de niveau régional

## **AXE DE TRAVAIL N° 1 :**

### **Favoriser la prise en compte du développement durable dans les entreprises agroalimentaires**

#### **Proposition 1.1 :** (R, 3 régions)

- Sensibiliser les entreprises aux enjeux du développement durable par des actions de formation collectives et spécifiques à l'entreprise

#### **Proposition 1.2 :** (R, 2 régions)

- Accompagner les entreprises dans les démarches de développement durable par un diagnostic environnemental spécifique (par exemple 3D) ; renforcer l'accompagnement individuel des entreprises ayant mis en place des démarches ISO 26000

#### **Proposition 1.3 :** (R, 2 régions)

- Soutenir la mise en place des bonnes pratiques environnementales en entreprise par la mutualisation des moyens

#### **Proposition 1.4 :** (R, 1 région)

- Promouvoir les projets d'écologie industrielle<sup>2</sup>

#### **Proposition 1.5 :** (N/R, 2 régions)

- Accompagner les investissements nécessaires pour des nouvelles technologies ayant un impact environnemental favorable

#### **Proposition 1.6 :** (N/R, 2 régions)

- Encourager et valoriser les entreprises engagées et vertueuses par une politique d'incitation

#### **Proposition 1.7 :** (N, 1 région)

- Soutenir les programmes de recherche et développement associant les instituts de recherche, la profession agricole et les industries agroalimentaires, relatifs à la préservation de l'environnement dont les ressources et la qualité des eaux. Veiller à la diminution des intrants aux différents stades de l'agro-industrie dont celui de la production agricole

## **AXE DE TRAVAIL N° 2 :**

### **Encourager les initiatives vis à vis du développement des énergies renouvelables (EnR) tel que la méthanisation, le photovoltaïque**

#### **Proposition 2.1 :** (N/Rn 1 région)

- Sensibiliser les entreprises à l'enjeu de l'énergie et son management par des actions de formation

#### **Proposition 2.2 :** (R, 3 régions)

- Promouvoir la valorisation territoriale des coproduits en vue de projet de méthanisation dont les produits de la mer
  - par l'étude des gisements,
  - un inventaire des structures concernées par les EnR,
  - une contribution des industries agroalimentaires à un projet de méthanisation territorial,
  - la nomination d'un coordonnateur régional

#### **Proposition 2.3 :** (N, 2 régions)

- Assurer des mesures de fiscalité stables pour les dispositifs de production d'EnR en entreprises, stabiliser les mesures réglementaires pour une meilleure faisabilité sur le long terme des projets

<sup>2</sup> Écologie industrielle : pratique de management environnemental visant à favoriser l'émergence de synergies entre les entreprises d'un même site pour une gestion concertée des résidus de production (eau, déchets, vapeur) dans le but de limiter les impacts environnementaux

## **AXE DE TRAVAIL N°3 :**

### **Adapter les exigences réglementaires, simplifier les procédures administratives**

#### **Proposition 3.1 :** (N, 3 régions)

- Ne pas rendre la réglementation française plus contraignante que la réglementation européenne ; veiller à l'harmonisation des réglementations environnementales dans l'Union européenne pour préserver la compétitivité de la filière agroalimentaire française

#### **Proposition 3.2 :** (N, 1 région)

- Adapter le dispositif réglementaire de la méthanisation pour la facilitation des projets

#### **Proposition 3.3 :** (N, 2 régions)

- Procéder à un choc de simplification administrative notamment pour les installations classées pour la protection de l'environnement

## **AXE DE TRAVAIL N°4 :**

### **Optimiser la fonction logistique**

#### **Proposition 4.1 :** (R/N, 1 région)

- Poursuivre le développement de modes de transport autre que le transport routier en favorisant l'utilisation de frets ferroviaires et fluvial

#### **Proposition 4.2 :** (R/N, 1 région)

- Réfléchir à une mutualisation de la logistique des transports pour favoriser les échanges commerciaux notamment l'export

#### **Proposition 4.3 :** (R/N, 2 régions)

- Veiller à ce que l'instauration de l'écotaxe poids lourds dite TPL finance des mesures de développement intermodal des transports ainsi qu'à une mise en place équitable entre les régions de la TPL

## **Propositions diverses**

- Affichage environnemental des produits alimentaires (3 régions) : se former aux démarches d'analyses de cycles de vie.
- Développement de productions agricoles en agriculture biologique (1 région) : favoriser le développement des productions locales d'agriculture biologique à proximité des sites de transformation et de distribution en lien avec les industries agroalimentaires utilisatrices
- Vérifier les contraintes de la DLC pour l'optimisation des capacités de stockage, de transport et réduire le gaspillage alimentaire de certaines denrées (1 région)
- Réaliser un bilan sur le guide du don alimentaire pour la concrétisation d'un plan d'actions (1 région)

### **Régions ayant conduit un atelier sur le thème n°6**

Auvergne, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardennes, Nord Pas de Calais, Poitou-Charentes, PACA, Martinique, Guadeloupe, La Réunion